



Le Milan royal et le Milan noir



Milan noir - © D. Promé



Milan royal - © C. Aussaguel LP

Dans le Parc naturel régional du Haut-Jura, comme en Europe, il existe deux espèces de milans : le Milan royal (*Milvus milvus*) et le Milan noir (*Milvus migrans*).

Ces deux rapaces de taille moyenne, sensiblement grands comme une buse, sont caractérisés par une silhouette relativement fine, des ailes allongées et souvent coudées en vol et une queue allongée et plus ou moins fourchée.

Comment les différencier ?

Le Milan noir (135 - 155 cm d'envergure) est légèrement plus petit que le Milan royal (145 - 165 cm), mais cette différence n'est pas appréciable sur le terrain.

En vol, un des premiers critères à regarder est la forme de la queue. Celle-ci est fortement échancrée, en "queue de poisson" chez le Milan royal alors qu'elle ne l'est pas ou très peu chez le Milan noir.

La coloration, parfois difficile à apprécier sur fond de ciel bleu, permet également de différencier les espèces. Le Milan noir, comme son nom l'indique est globalement sombre alors que le Milan royal est roux, avec des ailes contrastées, marquées par une très nette plage blanche "à la main" et la pointe noire.

Traits de biologie :

Les deux milans nichent dans un nid qu'ils construisent ou réparent, dès le début du printemps, dans un grand arbre.

Le Milan noir est souvent fortement lié à l'eau. Il niche souvent à proximité d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau et peut localement former de petites colonies si la nourriture est suffisante.

Le Milan royal est par contre très territorial. Les nids sont toujours séparés d'une distance respectable. Il affectionne particulièrement les milieux alternant zones arborées et prairies pour chasser. On ne le trouvera jamais nichant au milieu d'un massif forestier. Dans le Massif du Jura, il ne semble pas nicher au dessus de 1000 mètres d'altitude.

Les deux rapaces élèvent de 1 à 4 jeunes par an, le plus souvent 2 ou 3. Les jeunes quittent le nid fin juin-début juillet.

Ensuite, les deux espèces quitteront le Haut-Jura durant l'hiver. Le Milan noir, dès la fin août migrera jusqu'au sud du Sahara. Le Milan royal restera souvent jusqu'au mois d'octobre, où les migrants du nord se mélangeront avec les reproducteurs locaux. A cette date, les oiseaux migreront vers la plaine, essentiellement dans le piémont pyrénéen et dans le nord de l'Espagne.



Milan royal et milan noir - © B. Berthemy LPO

Le Milan royal et le Milan noir

Alimentation :

Le Milan noir est essentiellement charognard (se nourrit d'animaux morts), principalement de poissons. Le Milan royal est plus opportuniste. Son régime alimentaire se compose de petits mammifères chassés ou trouvés morts, d'amphibiens et d'invertébrés (lombrics). Les années de "pullulation" des Campagnols terrestres, ceux-ci peuvent constituer environ 90 % de la quantité de nourriture consommée. Cela rend donc le Milan royal particulièrement sujet aux empoisonnements indirects en cas de traitements à la Bromadiolone des prairies (consommation de campagnols ayant eux-mêmes ingurgités de la Bromadiolone).



Milan noir - © B. Berthemy LPO



Milan royal - © R. Roger LPO

Evolution des populations :

La population du Milan noir semble globalement stable dans le Haut-Jura depuis quelques dizaines d'années.

Le Milan royal a quant à lui subi de grosses variations d'effectifs. Les populations, qui avaient très fortement diminuées jusque dans les années 1960 du fait de la chasse et des destructions directes, ont lentement remonté, suite à sa protection, jusqu'aux années 1990. Depuis, les effectifs ont chuté, essentiellement du fait de profonde modification du paysage dans certaines zones et des empoisonnements importants lors de traitements agricoles ou d'empoisonnements illégaux, essentiellement sur les zones d'hivernages. Son aire de répartition mondiale étant centrée sur l'est de la France et l'Allemagne, cela en fait un des rapaces les plus menacés au monde.

Le Massif jurassien a une responsabilité toute particulière puisqu'il constitue la seconde aire la plus importante de France pour l'espèce derrière le Massif Central.

Etudes et suivis réalisés sur le Parc :

Les deux espèces de milans font l'objet d'une attention toute particulière lors des recensements ornithologiques dans les sites Natura 2000.

De plus, de par sa sensibilité, le Milan royal fait l'objet d'un Plan National d'Actions dont la déclinaison régionale est animée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté. A ce titre trois zones bénéficient d'un suivi intensif en Franche-Comté, dont une partiellement dans le Parc naturel régional du Haut-Jura, autour du Lac de Remoray. Une synthèse de cette étude et des résultats sont téléchargeables

Les recensements des nids autour de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray sont essentiellement réalisés par des stagiaires financés dans le cadre de Natura 2000.



Milan royal - © C. Aussaguel LPO

Pour toutes observations, n'hésitez pas à renseigner la base de données de la Ligue de Protection des Oiseaux de Franche-Comté (<http://franche-comte.lpo.fr>) et celle de l'Ain (<http://www.faune-ain.org>)

Pour en savoir plus : <http://www.oiseaux.net/oiseaux/milan.noir.html> et <http://rapaces.lpo.fr/milan-royal/>



Une montagne à partager

Mai 2013

Contact Parc : Pierre DURLET
p.durlet@parc-haut-jura.fr